

Quatrième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

23 septembre 2019
Français
Original : anglais

Oslo, 26-29 novembre 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Organisation des travaux

Programme de travail provisoire de la quatrième Conférence d'examen

Document soumis par le Président désigné de la quatrième Conférence d'examen

Lundi 25 novembre

16 heures-18 h 30

Cérémonie d'ouverture de la quatrième Conférence d'examen et réception.

Mardi 26 novembre

9 heures-12 heures

- Point 1 Ouverture de la Conférence d'examen.
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour.
- Point 3 Élection des vice-présidents.
- Point 4 Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
- Point 5 Organisation des travaux
- Point 6 Réaffirmation de la volonté politique affichée en faveur de la Convention.
- Point 7 Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention :
 - a) Universalisation ;
 - b) Destruction des stocks de mines antipersonnel.

14 heures-17 heures

- Point 8 Présentation des demandes soumises en application de l'article 5 et des analyses qui en ont été faites.

Mercredi 27 novembre

9 heures-12 heures

- Point 7 Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite) :
 - c) Déminage des zones minées ;

GE.19-16310 (F) 240919 260919



* 1 9 1 6 3 1 0 *

Merci de recycler



14 heures-17 heures

Point 7 Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite) :

- c) Déminage des zones minées (suite) ;
- d) Assistance aux victimes.

Jeudi 28 novembre

9 heures-12 heures

Point 7 Examen du fonctionnement et de l'état de la Convention (suite) :

- d) Assistance aux victimes (suite) ;
- e) Autres questions importantes pour la réalisation des objectifs de la Convention :
 - i) Coopération et assistance ;
 - ii) Transparence dans l'application ;
 - iii) Mesures visant à assurer le respect des dispositions ;
 - iv) Appui à l'application.

14 heures-17 heures

Point 9 État des contributions financières conformément aux dispositions de l'article 14.

Point 10 Examen du plan de travail et du budget quinquennaux pour la période 2020-2024 et du budget et du plan de travail de l'Unité d'appui à l'application pour 2020.

Point 11 Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.

Point 12 Dates, durée et lieux des prochaines réunions.

Point 13 Recommandation relative à l'adoption des documents finals.

Vendredi 29 novembre

9 heures-12 heures

Point 6 Réaffirmation de la volonté politique affichée en faveur de la Convention (suite).

14 heures-17 heures

Point 6 Réaffirmation de la volonté politique affichée en faveur de la Convention (suite).

Point 14 Questions diverses.

Point 15 Adoption du document final.

Point 16 Clôture de la Conférence d'examen.
